

BULLETIN D'INSCRIPTION

10^{ème} analyse rétrospective de dossiers de mortalité et morbidité périnatale entre professionnels
23 juin 2009 - 19h30 - 23h

Nom

Prénom

Profession

Adresse professionnelle

Tel

E-mail⁽¹⁾

Inscription obligatoire

Date limite de réception au réseau périnatal
16 juin 2009

par mail : naître.lr@hotmail.fr

OU

par fax : 04 67 04 88 34

OU

par courrier :
Naître en Languedoc Roussillon
ZAE Les Verriès
165 rue de l'Aven
34980 ST GÉLY FU FESC

(1) IMPORTANT : s'il est possible de vous informer par email des prochaines actions organisées par le réseau périnatal, merci de nous indiquer lisiblement votre adresse électronique.

plan d'accès

Maison des Personnes Handicapées (MDPH)
Salle Canigou (RDC à droite)
30 rue Pierre Bretonneau
PERPIGNAN

Autoroute A9 sortie PERPIGNAN SUD



Renseignements

Réseau Périnatal Régional
Naître en Languedoc Roussillon

ZAE Les Verriès - 165 rue de l'Aven - 34980 ST GÉLY DU FESC

Tel : 04 67 04 01 53 / 06 26 92 18 69

naître.lr@hotmail.fr

association loi 1901 siret n°480 256 445 00036

www.perinat-france.org

réseaux -> Languedoc Roussillon->Réseau Naître en LR



naître
en languedoc roussillon

10^{ème} Analyse Rétrospective de dossiers de mortalité et morbidité périnatale entre professionnels

mardi 23 juin 2009

de 19h à 23 heures
buffet offert à partir de 19h

PERPIGNAN

Maison des Personnes Handicapées
(Salle Canigou)
30 rue Pierre Bretonneau

avec la participation du



Expert invité

Pr Marcel VOYER

Pédiatre - Institut de Puériculture - Paris

Compte tenu de la spécificité de cette réunion, le nombre de place est limité et l'inscription obligatoire avant le 16 juin 2009

PROCÉDURE POUR PRÉSENTER UN DOSSIER

Avant la réunion

- **Les dossiers présentés** : toutes situations de mortalité et de morbidité périnatale.
- **Le praticien ou l'équipe de maternité souhaitant présenter un dossier** :
 - sollicite Nathalie Julié, secrétaire du réseau périnatal au 04 67 04 01 53,
 - au plus tard 15 jours avant la réunion,
 - précise le thème abordé (écho, néonatal, obstétrique...)
- **La secrétaire du réseau** :
 - transmet la demande au comité scientifique du réseau
 - indique au praticien que le dossier doit être présenté sous forme de PowerPoint et envoyé par mail au réseau
 - l'anonymisation du dossier est faite par le réseau si le praticien le souhaite.
- **Le comité scientifique** envoie le dossier à l'expert au plus tard 10 jours avant la réunion.

Le jour de la réunion

- **Le praticien ou l'équipe de maternité** présente son dossier à la communauté médicale et à l'expert.
- **L'expert** analyse le dossier en en dégagant les éléments d'évitabilité, et propose une conduite à tenir au travers des recommandations actuelles dans le domaine de la périnatalité.
- Un débat peut s'engager entre **les participants, l'équipe qui présente et l'expert**.
- **Aucun compte rendu** de la réunion n'est fait.
- **Le réseau** proposera à partir des recommandations de l'expert l'élaboration d'un référentiel si nécessaire.

THÉMATIQUE DES CAS CLINIQUES *

OBSTÉTRIQUE	Mort foetale in utero, asphyxie périnatale...
ANESTHÉSIE RÉANIMATION	Hémorragie de la délivrance, complication sur péridurale...
NÉONATOLOGIE	Anémie néonatale aiguë...
TRANSFERTS PÉRINATALS	Transfert à haut risque...
ÉCHOGRAPHIE	Faux négatif échographique, perte foetale après amniocentèse...

* Le programme est indicatif et ne sera définitivement établi qu'en fonction des dossiers proposés à la discussion au comité scientifique

Voilà la 10^{ème} revue de dossiers de mortalité et morbidité périnatale organisée par le réseau périnatal *Naître en Languedoc Roussillon*. Les professionnels se sont désormais appropriés ces réunions en y présentant des dossiers de situations cliniques parmi les plus difficiles qu'ils ont rencontrées. Le climat de confiance entre nous, qui est la base du travail en réseau périnatal permet la pérennité de ces rencontres. Leur principe participe à la démarche d'EPP conformément aux recommandations de l'HAS.

Ces réunions reposent sur une présentation spontanée de dossiers ayant trait à la morbidité et mortalité périnatale avec garantie d'un anonymat total.

Il s'agit d'une analyse rétrospective de dossiers d'obstétrique, d'échographie, de pédiatrie, de transfert ou d'analgésie obstétricale proposés par des équipes soignantes ayant rencontré des difficultés. Ces réunions ne donneront lieu à aucun compte rendu écrit.

Cette démarche a pour but de dégager les principes d'évitabilité pour améliorer nos pratiques et l'organisation en périnatalité, au moment où nous constatons une amélioration des indicateurs périnataux en région.

Pierre Boulot
Président du réseau périnatal

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Mme F Allègre, Dr M Baumler, Dr M Badr,
Dr P Bénazech, Dr G Captier, Mme L Cassé,
Dr T Dunand, Dr R Kojayan, Dr E Morau,
Dr N Rachedi, Dr J Rambaud, Dr P Thévenot